

Statut et répartition du Muscardin (*Muscardinus avellanarius*) en Bretagne : première synthèse

Jacques Ros

Kernaud - 56450 Surzur

INTRODUCTION

Le muscardin, présent sur l'ensemble du territoire métropolitain, est cependant nettement mieux représenté dans le nord et surtout l'est de la France. L'essentiel des données de l'Atlas des mammifères sauvages de France se situent en effet à l'est d'une diagonale La Hague - Toulon (Baudoin, 1984). A l'ouest de cette diagonale, la présence de l'espèce semble très sporadique. Ainsi, sa présence en Maine-et-loire n'est pas établie (Pailley & Pailley, 1991). Les données au sud de la Loire sont particulièrement rares. En Loire-Atlantique, Saint-Girons et al (1988) ne signalent qu'une seule observation de muscardin, réalisée en 1983 au sud du fleuve. Il s'agit d'ailleurs alors de la seule donnée connue pour ce département.

En Bretagne, nous devons la première mention du Muscardin à Edouard Lebeurier, qui observa en 1965 deux individus dans un nid, sur la commune de Garlan (Nord-Finistère) (in Hamon, 1976).

Cinq autres observations seront réalisées entre 1970 et 1980 dans les départements des Côtes d'Armor et d'Ille et Vilaine, confirmant la présence de l'espèce dans le nord de la région (in Hamon, 1976).

Le statut de l'espèce reste alors très mal connu. L'Atlas des mammifères sauvages de France (Baudoin, 1984) reflète cette méconnaissance, avec seulement 3 localités signalées pour la Bretagne.

C'est pourquoi le Muscardin fait l'objet depuis novembre 1996 d'une enquête lancée par Bretagne Vivante - SEPNEB - auprès des naturalistes bretons. Le secteur géographique de l'enquête correspond à la Bretagne "Historique". Il comprend, outre les 4 départements de la Bretagne administrative, la Loire-Atlantique au nord de la Loire.

19 données inédites ont pu être collectées en l'espace de 2 ans, rendant possible une première synthèse du statut de l'espèce en Bretagne.

RÉSULTATS

NATURE DES CONTACTS

Sur les 23 données collectées pour lesquelles nous disposons d'informations détaillées, 20 correspondent à des contacts visuels d'individus vivants. A 7 reprises, les animaux ont été observés à proximité ou dans des nids. Ces rencontres ont toujours été fortuites, lors de promenades ou encore à l'occasion de travaux d'entretien. Les animaux se sont toujours montrés peu farouches.

Par ailleurs, le muscardin a rarement été noté dans les pelotes de rejection. Les milieux très fermés qu'il fréquente le rendent en effet peu accessible aux rapaces nocturnes. Il est d'ailleurs probablement davantage capturé par la chouette hulotte (*Strix aluco*), comme semble le montrer les données du Nord-Pas-de-Calais, où sur 3 cranes trouvées dans des pelotes, 2 proviennent de cette espèce (Fournier, 1996).

L'examen des pelotes bretonnes ne fournit quant à elles que 3 données, soit 13 % du total des données documentées. Ce chiffre reste néanmoins faible. A titre de comparaison, les pelotes fournissent 49 % des données normandes (G.M.N., 1988).

Enfin, deux observations, issues de l'Atlas des Mammifères de France, ne fournissent pas de détails quant aux conditions d'observation.

RÉPARTITION DES OBSERVATIONS DANS LE TEMPS

Nous disposons de dates précises dans 9 cas. 3 observations hivernales (respectivement décembre, janvier et février) concernent à chaque fois un individu découvert fortuitement dans un nid d'hiver situé au sol. Les autres observations s'étalent du 9 avril au 10 octobre (2 en avril, 1 en mai, juin, juillet et octobre).

HABITATS UTILISÉS

Les informations dont nous disposons pour la Bretagne ne permettent pas de dresser pour l'instant une typologie précise des milieux fréquentés par cette espèce. Néanmoins, elles confirment dans ses grandes lignes les données de la littérature. Aux données forestières (4 observations) s'ajoutent en effet des observations réalisées dans des bois de plus faibles dimensions, ainsi qu'en zone bocagère. Enfin, une seule observation a été réalisée dans une zone humide.

RÉPARTITION DE L'ESPÈCE EN BRETAGNE

Les données recueillies semblent montrer que cette espèce occupe essentiellement le nord et l'est de la région (figure 1). La quasi totalité des observations a en effet été réalisée au nord d'une ligne Brest - Pontivy - Guerche-de-Bretagne.

Dans le Finistère, ce sont quatre données nouvelles collectées entre 1990 et 1995 (Y. Coat, F. De Beaulieu, R. Lachuer et C. Sudrat, com. écrite) qui

viennent compléter la donnée ancienne d'Edouard Lebeurier. Elles proviennent toutes de la région de Morlaix.

Les côtes d'Armor nous fournissent quant à elles sept données inédites. Une première donnée provient de la région de Lannion (O. Ganne, com. écrite), elle se situe à peu de distance des observations finistériennes.

Les six autres proviennent de l'est du département. Deux d'entre elles confirment les observations mentionnées par Hamon (1976) et par Baudouin (1984) sur la côte nord-est du département. Enfin, trois d'entre elles ont été obtenues dans le secteur de Merdrignac.

En Ile-et-Vilaine, les quatre observations recueillies sont éparées. Néanmoins, la présence de l'espèce en forêt de Rennes, signalée par Hamon (1976), est confirmée, avec deux observations récentes effectuées par des ouvriers forestiers (G-L. Choqué, com. écrite). En revanche, la présence actuelle de l'espèce en forêt de Paimpont, citée par Hamon (1976) reste à confirmer. Benoît Bilheude (com. pers.) a en effet déterminé ces dernières années dans ce secteur près de 80 000 proies de rapaces nocturnes (chouette effraie *Tyto alba* et chouette hulotte *Strix aluco*) sans jamais la trouver.

En Morbihan, la découverte du Muscardin constitue une nouveauté. Il n'existe en effet à notre connaissance aucune mention bibliographique de cette espèce pour ce département. L'espèce a été trouvée à deux reprises seulement : dans le sud-est du département en 1992 par Jean-Luc Lemonnier (com. pers.) et

en 1996 par Michel Le Billan au nord du département, en bordure de la forêt de Quénécan (com. écrite).

L'espèce a également été notée dans deux localités de Loire-Atlantique, à Saint-Nazaire (Fred Bioret, com. pers.) ainsi que dans le secteur de Chateaubriant (P. Cloerec, com. pers.). Il s'agit pour ce département des premières mentions du muscardin au nord de la Loire.

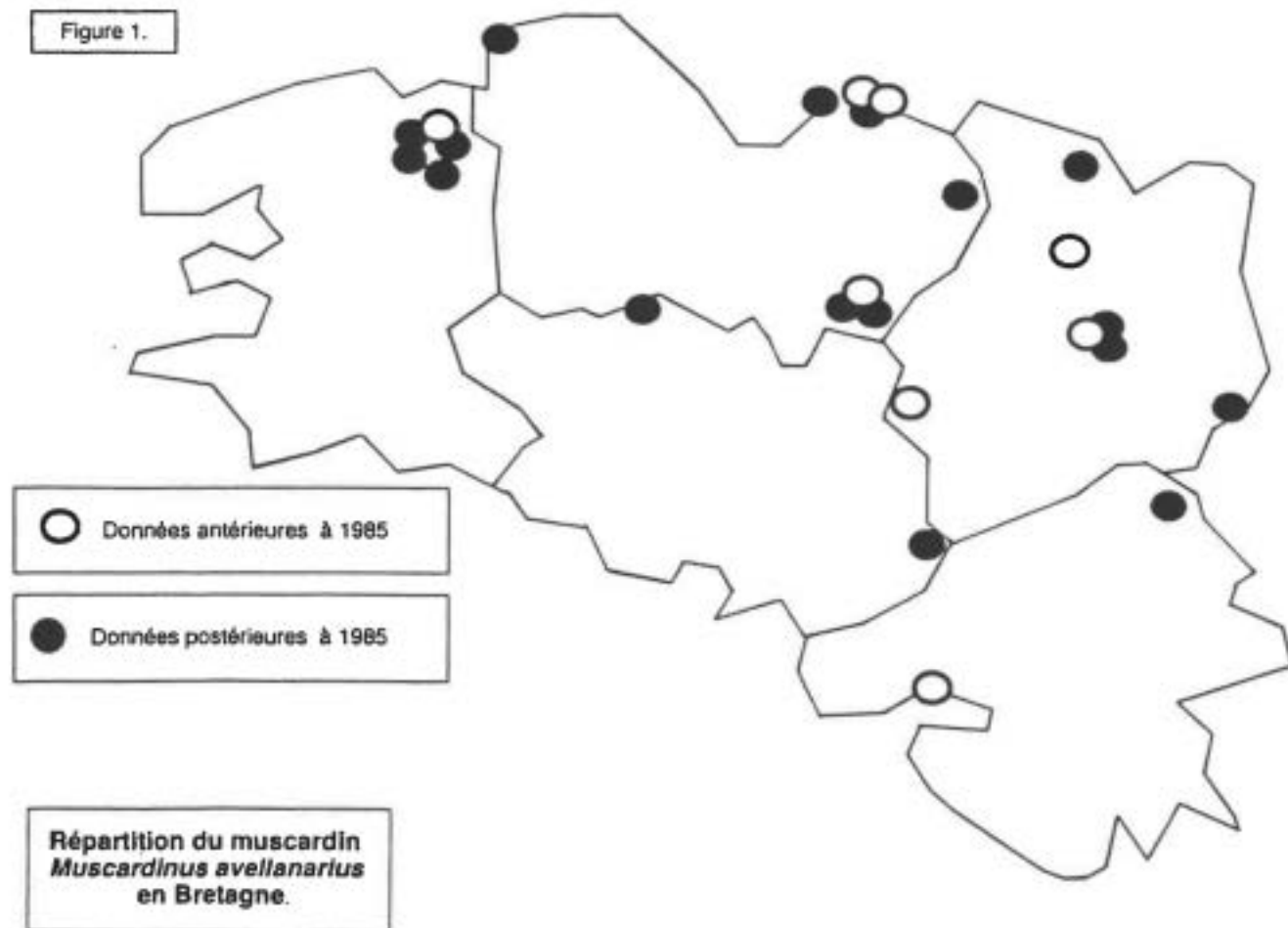
DISCUSSION

En Bretagne, le muscardin, sans doute mieux représenté qu'on ne le supposait il y a encore quelques années, semble néanmoins avoir une répartition fragmentée. Une situation proche de celle de la Normandie, où 6 noyaux de population ont été localisés dans des régions forestières ou bocagères lors de la réalisation de l'Atlas des mammifères de Normandie (G.M.N., 1988).

Ainsi, le muscardin occupe plusieurs massifs forestiers : Forêt de Rennes (Ile-et-Vilaine) avec trois observations, Forêt de Paimpont (Ile-et-Vilaine et Morbihan) avec une observation, Forêt de Quénécan (Morbihan et Côtes d'Armor) avec une observation.

Par ailleurs, trois secteurs ont fourni plusieurs observations, ce qui laisse supposer l'existence de « noyaux de population ». Il s'agit de la région de Morlaix (Finistère), de l'est de la baie de Saint Brieuc (Côtes d'Armor) ainsi que le sud-est des Côtes d'Armor. En Ile-et-Vilaine, la répartition du muscardin pourrait être plus diffuse.

Figure 1.



L'espèce semble absente dans le sud du Finistère et la quasi totalité du Morbihan. Un effort de prospection est donc nécessaire dans ces secteurs. Cependant, on ne peut exclure que le muscardin soit ici en limite d'aire de répartition, avec des populations très faibles, voire inexistantes. Il est en effet troublant qu'il n'est guère été noté dans le sud de la Bretagne, et ce d'autant plus que la pression d'observation y est comparable à celle du reste de la région. Par ailleurs, Taslé (1869), dans son Catalogue des Mammifères, des Oiseaux et des Reptiles observés dans le département du Morbihan, ne mentionne pas l'espèce. Or, les pratiques de l'époque (entretien des haies à la main, récolte des fagots, ...) étaient pourtant favorables à sa découverte.

La répartition du muscardin en Bretagne semble donc contrastée. Au nord d'une ligne Brest - Pontivy - Guerche-de-Bretagne, l'espèce pourrait être localement assez bien représentée. Le fait qu'elle ait été notée récemment dans trois secteurs (figure 1) où elle avait été observée dans le passé conforte cette hypothèse. Ces populations se situent d'ailleurs dans le prolongement des populations normandes (G.M.N, 1988).

En revanche, au sud de la région, le muscardin est probablement beaucoup plus rare, comme semble le montrer le peu d'observations réalisées (4 sur 25).

PERSPECTIVES

La poursuite de l'enquête (voir l'appel à enquête dans ce même numéro d'*Elona*) devrait nous permettre de préciser le statut de cette espèce en Bretagne.

Outre son intérêt naturaliste, une telle enquête présente également un intérêt en matière de conservation. Situées en limite d'aire, les populations bretonnes que l'on suppose fragmentées sont sans doute fragiles.

Dans une perspective d'actions conservatoires futures, une meilleure connaissance des milieux utilisés s'impose.

En effet, si nous ne disposons pas de données historiques pour la Bretagne, nous savons que cette espèce a connu depuis 100 ans un déclin important en Grande Bretagne.

Il a ainsi disparu de la moitié de son aire de répartition dans ce pays (Bright et Morris, 1996). Ce déclin est particulièrement sensible au Pays de Galles, où l'espèce n'est présente que sur 0,5 % du territoire, alors même qu'elle était au début du siècle notée dans tous les comtés gallois (Bright, 1995).

Outre la sensibilité de l'espèce au climat, la fragmentation de l'habitat, sa destruction ou sa gestion inadaptée figurent parmi les causes de régression avancées par ces auteurs.

La poursuite de l'enquête sur le muscardin en Bretagne devra donc s'attacher à préciser sa répartition et son statut dans notre région. Une attention

particulière devra être portée aux habitats fréquentés par cette espèce.

REMERCIEMENTS

Merci à tous les naturalistes qui ont permis, grâce à leurs données inédites, de réaliser cette première synthèse du statut du muscardin en Bretagne

B. Baudin, F. de Beaulieu, F. Bioret, A. Butet, G-L. Choquené, P. Cloerec, Y. Coat, O. Ganne, R. Gaudin, R. Lachuer, M. Le Billan, M. Lemoine, J.Y. Monnat, J.L. Lemonnier, J. Petit, F. Pustoch, J. Ros, C. Sudrat.

Merci également à Patrick Haffner, du Service du Patrimoine Naturel, pour nous avoir facilité l'accès aux données de l'Atlas des mammifères de France.

BIBLIOGRAPHIE

- BAUDOIN, C. 1984. Le muscardin. In *Atlas des mammifères sauvages de France*. Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères. Paris, 299 p.
- BRIGHT P.W. 1995. Distribution of the Dormouse *Muscardinus Avellanarius* in Wales, on the edge of its range. *Mammal Review*, 25, 101-110.
- BRIGHT P.W. & MORRIS A. 1996. Why are Dormice rare? A case study in conservation biology. *Mammal Review*, 26, 157-187.
- BRIGHT P.W., MORRIS A. & MITCHELL-JONES, A.J. 1996. A new survey of the Dormouse *Muscardinus avellanarius* in Britain, 1993-4. *Mammal Review*, 26, 189-195.
- FOURNIER, A. 1996. Données sur la distribution du muscardin *Muscardinus avellanarius* en Région Nord-Pas-de-Calais. *Le Héron*, 29 : 362-366.
- G.M.N. 1988. *Les Mammifères sauvages de Normandie. Statut et répartition*. Ed. Groupe Mammalogique Normand. 276 p.
- HAINARD, R. 1972. *Mammifères sauvages d'Europe*. Ed Delachaux et Niestlé. 352 p.
- HAMON, P. 1976. Note sur la reproduction du Muscardin (*Muscardinus avellanarius*) dans l'Ille et Vilaine. *Penn ar Bed*, n° 87.
- PAILLEY, M. & PAILLEY, P. 1991. *Atlas des mammifères du Maine-et-Loire*. Mauges Nature 2, 112 p.
- SAINT-GIRONS M.C., LODÉ T. & NICOLAU-GUILLAUMET P. 1988. *Atlas des mammifères terrestres de Loire-Atlantique*. S.F.F. Inventaires de Faune et de Flore. Fasc. 50, 105 p.
- TASLÉ, M. 1869. *Catalogue des Mammifères, des Oiseaux et des Reptiles observés dans le département du Morbihan*. Imp. Gallies, Vannes, 48 p.